



Doc. 13586
01 octobre 2014

Le respect des obligations et engagements de l'Albanie

Amendement¹ n° 15

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 7.1, insérer les mots suivants :

« , mais exprime son inquiétude au sujet de la réduction immédiate du nombre de collectivités locales, qui passe de 373 à 61, et à l'éventuelle incidence de cette mesure sur la démocratie locale ; ».

Déposé par:

BYLYKBASHI Oerd, Albanie, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
BENEYTO José María, Espagne, PPE/DC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GIRO Francesco Maria, Italie, PPE/DC

1. 2014 - Quatrième partie de session

